

**LE RESEAU PANAFRICAIN DES OBSERVATEURS ET
DEFENSEURS DES DROITS DE L'HOMME SE
PRONONCE SUR LA SITUATION POLITIQUE ACTUELLE
TOGOLAISE**

CONFERENCE DE PRESSE

Date : 07 Juillet 2025

Lieu : AGORA SENGHOR (Lomé)

Heure : 14H30

Dans un contexte marqué par une montée des tensions et une prolifération de récits à charge, nous tenons à rappeler, en tant qu'acteurs du tissu associatif, que la mission première de la société civile est de construire, d'alerter avec rigueur, mais aussi de faire protéger la paix, contribuer à la vérité et à un bon avenir commun. Ainsi, face au communiqué rendu public le **30 Juin 2025** par un ensemble d'organisations se réclamant de la société civile togolaise, nous estimons utile et nécessaire de proposer une autre lecture, plus équilibrée, plus lucide et respectueuse des principes fondamentaux qui régissent la vie démocratique. Il ne s'agit pas ici de défendre un pouvoir, ni de minimiser les attentes légitimes des citoyens, mais de rappeler que toute société civile doit conjuguer liberté et responsabilité, engagement et discernement.

Nous ne pouvons rester silencieuses face à une dénonciation unilatérale qui, tout en prétendant agir pour l'intérêt général, omet délibérément des faits essentiels tels que les appels à la violence, les injures publiques, les tentatives de subversion et l'usage manifeste des réseaux sociaux pour inciter à la haine ou à la destruction des symboles républicains.

Nous tenons à rappeler que les valeurs que nous défendons, justice, dignité, paix et cohésion sociale ne peuvent être défendues efficacement en faisant preuve de silence sélectif ou de complaisance face à des actes qui, objectivement, mettent en péril l'ordre public et la stabilité du pays. Une société civile crédible se doit d'être responsable et cohérente dans ses dénonciations sans faire le relai aveugle des campagnes de désinformation.

Il est facile d'invoquer le droit à la manifestation ou à la liberté d'expression. Mais ces droits que nous défendons avec force ne sauraient justifier des comportements qui mettent en péril l'ordre public, la sécurité des personnes, des biens et la paix civile. La liberté sans cadre n'est pas une avancée démocratique, c'est une dérive potentiellement tragique. Ces droits sont garantis, mais ils ne sont, en aucun cas, absolus. Ils trouvent leur limite dans le respect des lois et des autres citoyens. Il ne saurait être question de confondre liberté et abus, démocratie et anarchie, légitime revendication et manipulation idéologique.

Il est profondément regrettable que des propos violents tenus par certains soi-disants influenceurs ou activistes incitant à brûler les mairies, insulter les représentants de l'État, ou attaquer les Forces de l'ordre n'aient suscité aucune réaction ni condamnation de la part de ces mêmes organisations aujourd'hui promptes à dénoncer la prétendue répression. L'absence d'équilibre dans l'analyse ôte à ces revendications toute légitimité morale.

S'il est vrai que certains noms ont été évoqués dans le communiqué, nous déplorons que leurs agissements graves aient été totalement éludés au profit d'une narration où le tort serait imputé à l'Etat. Les propos violents, subversif et insultants tenus par ces personnes sont pourtant publics. Les présenter uniquement comme des victimes de la répression, sans contextualisation, revient à justifier des comportements inacceptables et à fausser le débat.

En effet, les auteurs du communiqué se gardent bien de rappeler que plusieurs des personnes citées ont publiquement tenu des propos d'une extrême violence sur les réseaux sociaux. Ces faits, accessibles publiquement, ne peuvent être ignorés par toute analyse sérieuse. L'indulgence à leur égard jette une ombre sur la prétendue neutralité des auteurs du communiqué et interroge leur véritable intention. La responsabilité individuelle ne saurait

être effacée au nom d'un engagement supposé. La société civile ne peut exiger justice en fermant les yeux sur les violations commises par ceux qu'elle défend.

C'est précisément dans ces moments que la société civile doit faire preuve de hauteur. Etre du côté des droits, ce n'est pas se montrer indulgent envers les dérives, c'est savoir nommer les torts où ils se trouvent. Une société civile authentique ne se laisse pas instrumentaliser. Elle élève le débat, agit avec responsabilité et veille à préserver l'équilibre entre les exigences de liberté et les impératifs de paix sociale.

La société civile togolaise ne saurait être uniforme ni capturée par une pensée unique. Elle doit rester plurielle, ancrée dans le réel, soucieuse d'objectivité, de vérité et de paix. Nous appelons donc toutes les voix citoyennes sincères à se mobiliser non pour attiser les braises des tensions, mais pour raviver les flammes du dialogue, de la justice équilibrée et de la construction nationale.

L'exemple de la LIBYE demeure une illustration tragique des conséquences de la manipulation des masses, des campagnes de diabolisation et de la destruction des repères institutionnels. Depuis la chute du COLONEL KADHAFI, orchestrée notamment sous l'influence de puissances extérieures appuyées par des relais internes mal intentionnés, la LIBYE n'a connu que chaos, fragmentation, violences armées et souffrances. Aujourd'hui, nombreux sont les Libyens qui regrettent l'ordre d'antan, conscients qu'un désordre sous couvert de liberté peut engendrer un désastre national.

Nous ne pouvons tolérer que le TOGO suive cette même pente. Des individus mal intentionnés tentent par des messages sensationnalistes et des manœuvres émotionnelles de semer la division, la méfiance et d'attiser les tensions. Face à ces tentatives de déstabilisation, il est essentiel que notre peuple demeure fort, lucide et uni. C'est par la vigilance, la résilience collective et la foi en nos valeurs que nous traverserons cette période. La cohésion nationale, la paix sociale et la stabilité institutionnelle ne doivent pas être sacrifiées sur l'autel de l'imprudence ou de la manipulation. Il est de notre devoir de préserver notre pays des pièges de la haine, de l'ingérence et de construire ensemble un avenir serein.

Aucune œuvre humaine n'est parfaite, nul dirigeant n'est exempt de critiques, et aucun système n'échappe aux défis. Mais c'est précisément dans le dialogue, dans l'écoute mutuelle et dans la confrontation respectueuse des idées que se construisent les nations solides. Le TOGO a toujours su tirer sa force de sa capacité à préserver l'unité face aux turbulences, et nous croyons fermement qu'il est encore possible de faire entendre toutes les voix dans un cadre apaisé, sans céder aux chants dangereux de la radicalisation et de la violence.

La préservation de la sécurité nationale est une responsabilité première de tout État souverain. Dans le contexte actuel, il est regrettable de constater que certains médias étrangers relayent souvent, sans vérification rigoureuse, des récits biaisés. L'objectif semble clair, noircir l'image du TOGO, semer la division et créer un climat de méfiance entre les citoyens et leurs Institutions. Cette campagne concertée de manipulation de l'opinion, alimentée parfois par l'usage incontrôlé de l'Intelligence Artificielle et la diffusion des fake news, doit être dénoncée avec la plus grande fermeté.

Dans cette ère numérique, l'usage de l'Intelligence Artificielle représente un nouveau défi. Des images truquées, des déclarations générées ou modifiées par des algorithmes et des contenus entièrement fabriqués circulent à grande vitesse, semant le doute, alimentant les rumeurs et fragilisant la cohésion sociale. L'Intelligence Artificielle, mal utilisée, devient un levier de manipulation massive. Il est impératif que les citoyens développent une vigilance numérique et que les Autorités compétentes renforcent les mécanismes de régulation et de traçabilité de l'information en ligne, afin de préserver l'opinion publique de la désinformation orchestrée.

Il n'est pas superfétatoire de signaler que lors du journal télévisé de **20h** du Dimanche **6 Juillet 2025** sur la Télévision Togolaise (TVT), Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Lomé, est intervenu pour faire le point sur les manifestations survenues dans le mois de Juin. Il a déclaré que 114 personnes avaient été interpellées dans le cadre de ces manifestations. À l'issue des premières auditions, 87 d'entre elles ont été immédiatement relaxées, tandis que 27 ont été placées en détention. Sur ces 27 personnes détenues, 18 ont été condamnées à l'audience du **04 Juillet 2025** après enquêtes. Les 09 restants font l'objet d'une information judiciaire c'est-à-dire que des investigations ou des enquêtes complémentaires doivent être faites dans leurs dossiers pour plus d'amples informations. Monsieur le Procureur de la République a souligné que seules les personnes ayant troublé sérieusement l'ordre public seront poursuivies, et que les personnes ayant exercé pacifiquement leur droit de manifester ont été libérées sans suite. Cette déclaration témoigne d'une volonté de distinguer les actes de vandalisme ou de violence du droit légitime à la manifestation, dans le respect des principes de l'État de droit soucieux de préserver, à la fois, les libertés publiques et la sécurité collective. Monsieur le Procureur de la République s'est également prononcé sur les corps retrouvés dans les lagunes de Lomé. Il a précisé que ces corps n'avaient aucun lien avec les manifestations comme l'auraient prétendu certains médias. Après enquêtes rigoureuses et des analyses, il s'est révélé que les personnes retrouvées dans les lagunes étaient mortes par noyade bien avant les manifestations des **26, 27 et 28 Juin 2025** selon l'expertise médico-légale.

Il est impérieux de faire remarquer que Monsieur le Procureur de la République n'a pas manqué d'informer l'opinion nationale et internationale qu'une enquête judiciaire est ouverte contre X et elle est en cours et a pour objectif d'élucider les circonstances et les causes exactes des morts survenues avant la période des manifestations.

Dans le même journal, la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) a rendu public le contenu d'un communiqué relatif au traitement des informations par certains organes de presse écrite. Elle a annoncé avoir convoqué en réunion extraordinaire les responsables de quatre journaux à savoir, Triangle des Enjeux, Liberté, Journal du TOGO et Canal Indépendant. Lors de cette rencontre, lesdits responsables ont reconnu avoir diffusé des informations non vérifiées, contraires au principe d'équilibre et d'impartialité dans le traitement journalistique de l'information. Ils se sont excusés et ont pris l'engagement de ne plus réitérer de tels manquements. Toutefois, la HAAC a indiqué qu'elle se réserve le droit de prendre, à l'avenir, toutes les mesures appropriées prévues par les textes en vigueur à l'encontre de tout journaliste ou organe de presse qui s'écarterait des règles professionnelles et éthiques encadrant la liberté de la presse en République Togolaise.

Concernant l'usage des gaz lacrymogènes lors des manifestations, il est essentiel de rappeler que ce moyen de dispersion est utilisé dans les démocraties les plus anciennes, y compris en France pendant le mouvement des Gilets Jaunes, ou encore aux États-Unis, à Washington, lors des troubles liés à l'incident du Capitole sous l'administration de TRUMP. L'usage de ces moyens vise à éviter des affrontements directs et à protéger à la fois les manifestants et les Forces de l'Ordre et cela se pratique dans tous les pays du monde.

Il est également temps d'encourager tous les partis politiques attachés à la paix, au dialogue et au consensus à s'inscrire dans la dynamique du Cadre Permanent de Dialogue et de Concertation (CPDC). C'est par la discussion politique que les différences se résolvent, non dans les confrontations violentes. En parallèle, nous appelons le Gouvernement à intensifier les actions socio-économiques en faveur de la jeunesse, des femmes et des personnes vulnérables. Les initiatives en cours doivent être renforcées pour garantir inclusion, justice sociale et opportunités pour tous, dans l'esprit des objectifs de développement durable.

Nous saluons l'engagement constant du Gouvernement en matière de gouvernance électorale et l'encourageons à organiser les prochaines élections municipales dans des délais raisonnables, afin de renforcer la participation citoyenne à la gestion locale. La démocratie togolaise se consolide par l'institutionnalisation des mécanismes électifs et le respect des échéances.

Il ne faut jamais oublier que le TOGO a déjà payé un lourd tribut à l'escalade de la violence. Les événements de Sokodé en **2017** qui, ont conduit à des actes d'une extrême barbarie, dont l'égorgement de représentants des Forces de l'Ordre, doivent servir de rappel solennel. La violence ne construit rien, elle détruit tout. Il est de notre responsabilité collective de veiller à ne jamais retomber dans de telles dérives.

En effet, cette prise de parole n'a d'autre but que d'inviter à une réflexion collective plus exigeante, plus honnête, plus constructive. Le TOGO mérite une société civile qui n'alimente pas les tensions, mais les désamorce et qui ne ferme pas les yeux sur les dérapages, mais les condamne.

Nous appelons dès lors, toutes les voix citoyennes sincères à ne pas céder à la tentation de l'unanimité ou de l'indignation automatique, mais à œuvrer pour une société apaisée, ouverte aux débats et soucieuse du bien commun. L'histoire ne retiendra pas les discours bruyants et unilatéraux, mais la contribution des femmes et des hommes de conscience qui, au cœur des tensions, auront défendu la responsabilité, la paix et l'avenir commun car, comme l'a bien affirmé le ROI GUEZO, « **Lorsque chacun aura apporté son doigt pour boucher le trou de la jarre, l'eau n'y jaillira pas** ».